



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE COSSAYE  
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE  
SEANCE DU 09 MARS 2026 A 19 HEURES 00**

**Nombre de Membres :**

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| . Afférents au Conseil Municipal      | 14 |
| . Présents                            | 10 |
| . Qui ont pris part à la délibération | 10 |

L'an deux mil vingt six, le neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

**Présents** : M. VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. GILBERT Hervé, M. GILBERT Michel, M. NAUX Louis, M. VAJDIC Laurent, M. CHARTIER Alain, M. TICHOUX Thomas, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent.

**Absent(s)excusés** : Mme BROCHIER Jeannine, M. VASSART Numa, M. LAUDE Henry, Mme DUFRESNE Florence.

**Secrétaire de séance** : TICHOUX Thomas

**Date de la convocation** : le 3 mars 2026

\*\*\*\*\*

**Objet de la délibération :**

**Permis d'aménager Lotissement Bellevue**

M. le Maire présente à l'assemblée le devis du cabinet de géomètre ADAGE concernant l'élaboration d'un nouveau permis d'aménager pour le lotissement BELLEVUE. Le coût s'élève à 5 928 € TTC.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte le devis et charge le maire de signer tout document se rapportant au dépôt d'un nouveau permis d'aménager pour le lotissement Bellevue.

Le Maire,

